

- **Ventes de gaz naturel en hausse (+ 5,2 %)**
 - **En Belgique, diminution des ventes à la distribution (- 5,6 %) et maintien du niveau des ventes directes aux industries dans un marché soumis à une forte pression concurrentielle.**
 - **La croissance est assurée par les ventes hors Belgique et les activités d'arbitrage (+ 21,8%).**
- **Résultats**
 - **Résultat net consolidé, quote-part DISTRIGAZ, de €204 millions (- 5,3 %).**
 - **Proposition de dividende net par action : €114**

Sommaire

1. Ventes de gaz naturel	2
2. Evolution du prix du gaz	3
3. Résultats consolidés	4
4. Conversion aux normes IFRS	6
5. Ouverture du marché belge du gaz naturel	7
6. Faits marquants	7

En dépit d'un contexte marqué par une très forte concurrence, l'année 2004 aura vu DISTRIGAZ poursuivre sa politique de croissance sur le marché européen. Cette année encore, DISTRIGAZ a plus que compensé sa perte de position sur son marché domestique en augmentant ses ventes en Europe de l'Ouest.

Conformément à sa stratégie, la société entend conserver une part d'au moins 5 % de ce marché en croissance.

Communiqué de presse

3 mars 2005

1. Ventes de gaz naturel

Globalement, les ventes de gaz naturel réalisées par DISTRIGAZ en 2004 connaissent une augmentation de l'ordre de 5* %. DISTRIGAZ a réussi à plus que compenser la baisse de ses ventes en Belgique par une augmentation hors de la Belgique et ses activités d'arbitrage.

Ventes de gaz naturel (en GWh)	2004	2003	2004/2003	Répartition ventes 2004
Sociétés de distribution	71.726	75.977	- 5,6 %	27 %
Clients industriels directs	51.063	50.962	+ 0,2 %	19 %
Production d'électricité	43.719	44.382	- 1,5 %	16 %
Ventes en Belgique	166.508	171.321	- 2,9 %	62 %
Ventes hors Belgique et arbitrage	100.226	82.279*	+ 21,8 %	38 %
Total	266.734	253.599*	+ 5,2 %	100 %
Total en mia m ³ (1m ³ (n) = 0,01163 MWh)	22,9	21,8*		

* afin de tenir compte du *netting* de certaines opérations d'achat et de vente appliqué en 2004, les chiffres des ventes "hors Belgique et arbitrage" de 2003 ont été recalculés. Sans ce réajustement, les ventes totales auraient connu une diminution de 2,1 % en 2004.

Ventes en Belgique : - 2,9 %

Sociétés de distribution et revendeurs : - 5,6 %

Globalement, les ventes à la distribution diminuent de 4.251 GWh, soit près de 5,6 % de moins par rapport à 2003. Sur le plan des températures, les deux années ne connaissent pas de différence sensible, 2004 étant à peine plus froide que 2003 (2.323 degrés jours contre 2.296).

La libéralisation du marché du gaz naturel en Flandre, qui était déjà effective au 1^{er} juillet 2003, a joué en 2004 pour la première fois sur une année complète.

En Wallonie, sur le segment des entreprises raccordées au réseau de distribution consommant plus de 12 GWh par an qui sont éligibles depuis le 4 janvier 2004, la concurrence est très vive et de nombreux sites ont opté pour un fournisseur ou revendeur qui n'est pas approvisionné en gaz par DISTRIGAZ.

Clients industriels directs : + 0,2 %

Les ventes à ce segment de clients - raccordés pour la plupart au réseau à haute pression- se sont élevées à 51.063 GWh, soit quasi le même niveau que l'an dernier. Il s'agit d'un segment dans lequel la concurrence est déjà bien établie et détient une part de marché de 20 %. Cependant, la bonne compétitivité du gaz par rapport aux autres combustibles et une

Communiqué de presse

3 mars 2005

conjoncture économique favorable dans certains secteurs, notamment la sidérurgie et la chaux, expliquent le maintien du niveau des ventes dans ce segment en 2004.

Production d'électricité - 1,5 %

Les ventes aux producteurs d'électricité sont en légère diminution, mais restent globalement à un niveau relativement élevé par rapport aux années antérieures qui s'explique par la position concurrentielle du gaz naturel par rapport aux autres combustibles. La part du gaz naturel dans la production d'électricité en Belgique s'élève à près de 25 %.

<i>Ventes hors Belgique et ventes d'arbitrage : + 21,8 %</i>
--

Les ventes hors Belgique et d'arbitrage ont sensiblement progressé. Les très bons résultats obtenus en France contribuent à cette augmentation. De nombreux clients ont confié à DISTRIGAZ l'approvisionnement de leurs sites sur l'ensemble du territoire. DISTRIGAZ s'appuie en outre sur le réseau commercial d'Electrabel en France pour commercialiser le gaz naturel auprès des consommateurs de taille moyenne. Au total, les ventes de DISTRIGAZ dans l'Hexagone ont dépassé 10 TWh sur une quarantaine de sites de consommation en 2004. Les ventes de GNL (gaz naturel liquéfié) en dehors du marché de Zeebrugge n'ont pas atteint le niveau record de 2003, mais restent néanmoins importantes. DISTRIGAZ a livré 10 cargaisons à des sociétés énergétiques espagnoles et françaises en 2004 contre 14 en 2003.

Les ventes à la société Soteg du Grand-Duché de Luxembourg, ont également progressé par rapport à 2003.

Pour leur part, les ventes d'arbitrage sur les marchés spot de Bacton et de Zeebrugge ont connu une augmentation sensible par rapport à 2003. Par ces ventes, DISTRIGAZ soutient largement la liquidité du hub de Zeebrugge.

2. Evolution des prix du gaz

L'année 2004 a été particulièrement mouvementée sur le marché de l'énergie. La conjonction de divers éléments sur la scène internationale a mené à des hausses très importantes du prix du pétrole à partir du printemps. Des records ont été atteints durant l'été, le prix du baril (Brent IPE Londres) dépassant régulièrement la barre des 50 \$.

Le prix du gaz naturel des contrats à long terme est traditionnellement indexé sur la moyenne des prix des produits pétroliers des 6 derniers mois. L'avantage de cette formule d'indexation réside dans le fait que les prix du gaz évoluent graduellement et avec un certain décalage, évitant de ce fait les grandes variations que connaît la cotation du pétrole. C'est notamment ce qui explique l'augmentation relativement faible des prix du gaz naturel aux consommateurs finals durant l'année 2004.

Communiqué de presse

3 mars 2005

Par ailleurs, selon les statistiques publiées par Eurostat et Energy Advice, les prix en Belgique sont généralement inférieurs à ceux en vigueur dans les pays de l'Europe de l'Ouest, pour la plupart de segments de marché, surtout si on les compare aux autres pays importateurs.

3. Résultats consolidés

Le commissaire a confirmé que les informations comptables reprises dans ce communiqué n'appellent aucune réserve de sa part et concordent avec les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas connu de modification par rapport aux exercices précédents.

Les résultats commentés ci-dessous comprennent ceux de Distrigaz S.A., des filiales Distrigaz & C° S.C.A., Finpipe G.I.E., Transfin S.A qui sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale, ainsi que des filiales ETAC B.V. et Distri Re, qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence.

	2004	2003	Variation
Chiffre d'affaires net (en mio €)	3.729,4	3.882,1	-152,7
Résultat d'exploitation	291,2	308,5	-17,3
Résultat financier	12,2	10,6	1,6
Résultat courant	303,4	319,1	-15,7
Résultat exceptionnel	-0,2	-0,1	-0,1
Résultat avant impôts	303,2	319,0	-15,8
Impôts sur le résultat	-98,5	-102,7	4,2
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	2,1	2,1	0,0
Résultat net consolidé	206,8	218,4	-11,6
Part des tiers	2,7	2,7	0
Part de Distrigaz	204,2	215,7	-11,5

Par action (en €)	2004	2003	Variation
Résultat courant consolidé	431,9	454,1	- 22,2
Résultat net consolidé, part de Distrigaz	290,6	306,9	- 16,3

Communiqué de presse

3 mars 2005

Chiffre d'affaires

La diminution constatée du chiffre d'affaires (-153 € mio) doit être nuancée compte tenu du traitement comptable relatif au netting de certaines opérations dès 2004. Sur une base comparable à 2004, le chiffre d'affaires de 2003 atteindrait à 3.645 € mio et l'évolution en 2004 s'élèverait à +84 € mio.

En tenant compte de ce réajustement pour 2003,

- l'activité **vente de gaz naturel** enregistre un chiffre d'affaires de 3.574 € mio en 2004 contre 3.481 € mio en 2003, ce qui représente environ 96 % du chiffre d'affaires global.

La progression, de l'ordre de 93 € mio, affichée par rapport à 2003, s'explique principalement par la hausse des volumes vendus, notamment en France où des percées commerciales significatives ont été réalisées, par les ventes d'arbitrage ainsi que, dans une moindre mesure toutefois, par l'augmentation des prix de vente, suite à celle des prix de l'énergie.

- l'activité **transit** a dégagé un chiffre d'affaires de 115 € mio en 2004 contre 123 € mio en 2003, en léger recul donc par rapport à l'année 2003;

- enfin, les **autres activités** ont généré un chiffre d'affaires de 40 € mio en 2004 stable par rapport à 2003.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe s'affiche en retrait d'environ 6% par rapport à 2003 et s'inscrit à 291 € mio.

Cette tendance peut être observée tant pour l'activité ventes gaz (Distrigaz SA) que pour celle de transit (Distrigaz & C° SCA).

Si le résultat d'exploitation de Distrigaz SA a été influencé positivement par la hausse des volumes vendus, il l'a également été, mais dans un sens négatif cette fois, par l'érosion de certaines marges opérationnelles, en raison de l'accroissement de la pression concurrentielle.

L'optimisation de la gestion globale du portefeuille d'achats, en ce compris l'arbitrage, ainsi que certaines recettes d'exploitation non récurrentes, ont cependant permis d'amortir l'effet négatif évoqué ci-dessus.

Le résultat d'exploitation de Distrigaz & C° enregistre également une légère diminution par rapport à 2003, corollaire de celle enregistrée sur le plan du chiffre d'affaires du transit.

Communiqué de presse

3 mars 2005

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'améliore légèrement par rapport à 2003 et s'explique par la diminution structurelle de l'endettement du G.I.E. Finpipe.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à - 0,2 € mio suite à la mise en liquidation d'une filiale non-consolidée.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat passent de 103 € mio à 98 € mio, en raison de la diminution du résultat avant impôts. Le taux moyen d'imposition reste stable par rapport à celui du 31 décembre 2003.

Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé s'élève à 207 € mio, contre 218 € mio au 31 décembre 2003. En quote-part du groupe, il atteint 204 € mio, soit 12 € mio de moins que lors de l'exercice 2003.

Conformément aux dispositions statutaires, il sera proposé à l'assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire brut de € 152,00 par action, soit un dividende net de € 114,00.

Perspectives

L'ouverture des marchés entraîne pour DISTRIGAZ, comme pour toutes les entreprises de négoce d'énergie, une grande variabilité des résultats et, dès lors, une incertitude accrue en matière de prévisions des résultats.

4. Conversion aux normes IFRS

Comme annoncé lors de la publication des résultats semestriels, les résultats financiers de DISTRIGAZ clôturés au 31 décembre 2005 et les résultats semestriels clôturés au 30 juin 2005 seront publiés selon les normes IFRS. Les chiffres de la période correspondante de 2004 seront convertis sur une base similaire.

Les options retenues pour la transition vers le référentiel IFRS, les méthodes comptables IFRS sous-tendant l'établissement du bilan d'ouverture de 2004, ainsi que leurs principaux impacts sur les fonds propres consolidés, pourront être prochainement consultés sur le site internet de DISTRIGAZ.

5. L'ouverture du marché belge du gaz naturel

Au 31 décembre 2004, 91,5% du marché belge du gaz naturel était ouvert à la concurrence suite aux nouvelles étapes survenues cette année :

- utilisateurs finaux consommant plus que 12 GWh/an et raccordés au réseau de distribution en Wallonie (4 janvier 2004),
- utilisateurs finaux non résidentiels en Wallonie et à Bruxelles (1er juillet 2004),

Les 8,5% restants se composent de la clientèle résidentielle de Wallonie et de Bruxelles.

Le Gouvernement wallon a décidé de fixer la date pour l'ouverture totale du marché du gaz au 1er janvier 2007. Pour Bruxelles, les clients résidentiels seront éligibles au plus tôt le 1er janvier 2007.

6. Faits marquants

Au nom de la société, le Conseil d'administration a exprimé sa compassion envers les victimes de la catastrophe de Ghislenghien ainsi qu'à leurs familles.

Interconnector

Distrigaz participe à la deuxième extension de capacité de l'Interconnector

Dans le courant du premier trimestre 2004, Distrigaz a participé à la seconde phase d'investissement portant sur les opérations de compression à Zeebrugge. Ces travaux augmenteront la capacité d'importation de l'Interconnector -gazoduc sous-marin reliant Zeebrugge à Bacton - à destination du marché anglais à 23,5 milliards de m³ par an fin 2006. Distrigaz disposera alors d'une capacité totale annuelle de 3,3 milliards de m³ vers le Royaume-Uni, ce qui doit lui permettre de jouer un rôle actif sur le marché anglais, dont l'approvisionnement en gaz est devenu tributaire des importations.

GNL

Distrigaz réserve une capacité de 2,75 milliards de m³ par an au terminal GNL de Zeebrugge

Le 6 juillet 2004, Distrigaz et Fluxys LNG ont signé un contrat à long terme portant sur la réservation de capacité de terminalling GNL. En vertu de l'accord, Distrigaz disposera à partir de 2007, et ce pour une période de 20 ans, d'une capacité annuelle de 2,75 milliards de m³ pour le déchargement et la regazéification de GNL au terminal de Zeebrugge.

Communiqué de presse

3 mars 2005

Distrigaz signe un contrat avec le Qatar pour l'importation de GNL

Fin février 2005, Distrigaz a signé avec RasGas un important contrat portant sur l'approvisionnement pour une période de 20 ans de 2,75 mia m³ de gaz naturel par an. Selon les termes de ce contrat, Distrigaz importera du GNL qatari à Zeebrugge à partir de 2007. Trois méthaniers de grande capacité, commandés par le vendeur, seront affectés au transport du GNL.

Gas release en France

Distrigaz acquiert du gaz dans le Sud de la France

En octobre 2004, Distrigaz a acquis une part importante des volumes de gaz naturel mis aux enchères dans le sud de la France dans le cadre du programme de "gas release" imposé par le régulateur à Gaz de France afin d'ouvrir ce marché à la concurrence.

Par après, suite à des négociations bilatérales menées avec Gaz de France et Total début 2005, Distrigaz a complété son approvisionnement par l'acquisition de volumes supplémentaires pour soutenir ses ventes dans le Sud et le Sud-Ouest de la France. Distrigaz a ainsi remporté au total plus du tiers des volumes du programme global de « gas release », soit 6 TWh par an pour les trois prochaines années. Ces volumes permettent à Distrigaz d'étendre son offre commerciale au sud du pays à des conditions compétitives.

Transit

Distrigaz signe un contrat de transit à long terme avec Gazexport

Distrigaz & Co et Gazexport, filiale du gazier russe Gazprom, premier producteur de gaz naturel au monde, ont signé en décembre 2004 un contrat portant sur le transit de gaz naturel d'Eynatten, à la frontière germano-belge, à Zeebrugge.

Selon les termes de ce contrat, Gazexport sera en mesure de faire transiter jusqu'à 2,5 milliards m³ de gaz naturel par an à travers la Belgique, jusqu'en 2018. Gazexport a désormais accès au nœud gazier de Zeebrugge et, par le biais de sa capacité sur l'Interconnector entre Zeebrugge et Bacton, au marché britannique.

Communiqué de presse

3 mars 2005

Note aux rédacteurs :

Distrigaz SA est une entreprise européenne de négoce de gaz naturel.

Forte de plus de 75 ans d'expérience, Distrigaz a noué un véritable partenariat avec ses clients – industries, sociétés de distribution, producteurs d'électricité et revendeurs de gaz naturel – en vue de leur offrir des solutions complètes et sur mesure à prix concurrentiel, combinant flexibilité et sécurité d'approvisionnement en gaz naturel.

Pour répondre aux attentes de ses clients, Distrigaz déploie plusieurs activités : vente et trading de gaz naturel (arbitrage), vente de capacités de transit et de transport international, vente et transport maritime de GNL.

Distrigaz fait partie de SUEZ, un groupe international industriel et de services actif dans l'énergie et l'environnement.

Personnes de contact

Presse:

Thierry Rotsart

Tél.: +32 (0)2 557 31 56

Fax: +32 (0)2 557 31 03

E-mail : thierry.rotsart@distri.be

Finance & Risk Control :

Yves Vercammen

Tél.: +32 (0)2 557 30 42

Fax: +32 (0)2 557 31 02

E-mail: yves.vercammen@distri.be

Investor relations:

Jan Van Brabant

Tél.: +32 (0)2 518 65 99

Fax: +32 (0)2 518 62 85

E-mail: jan.vanbrabant@distri.be

Autres langues

Ce communiqué de presse est également disponible en néerlandais et en anglais.

Vous pouvez également le consulter sur le site web de Distrigaz : www.distrigaz.be